

Budget du Québec 2022-2023

Grandes initiatives par secteur

Pour faire face au coût de la vie :

- o Versement ponctuel, au printemps 2022, d'un montant de 500 \$ par adulte gagnant moins de 100 000 \$ net par année.
- o 6,4 millions de personnes en bénéficieront.
- o Coût de la mesure : 3,2 G\$.
- o 634 M\$ pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable :
 - 416 M\$ pour accroître l'offre de logement social et abordable;
 - 218 M\$ pour améliorer la qualité des logements.

Santé et services sociaux

Le budget de la santé et des services sociaux augmente de 6,3 % cette année et de 4,5 % pour les deux prochaines années. Rappelons que les coûts de système pour la santé se situent autour de 5 %.

TABLEAU C.1

Impact financier des mesures visant à rétablir le système de santé (en millions de dollars)

	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	Total
Rétablir le système de santé et de services sociaux	-904,7	-1 020,0	-1 087,9	-1 050,0	-1 139,9	-5 202,5
Rehausser les soins et les services à la population	-394,2	-546,3	-746,3	-946,3	-1 062,9	-3 696,2
TOTAL	-1 298,9	-1 566,3	-1 834,3	-1 996,4	-2 202,8	-8 898,7

Notes : Les sommes qui pourraient être requises dans l'éventualité où l'urgence sanitaire devrait être réintroduite sont présentées à la fin du chapitre 1 de la présente section.
Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- o 5,2 G\$ sur 5 ans pour rétablir le système de santé et services sociaux :
 - Effectuer des changements importants au sein des établissements de santé (1 G\$);
 - Améliorer la gestion et la prestation du travail (3,4 G\$);
 - Moderniser le système de santé (789 M\$).

- o 3,7 G\$ sur 5 ans pour rehausser les soins et services à la population :
 - Poursuivre le renforcement des soins et des services aux aînés et aux proches aidants (2,6 G\$);
 - Améliorer l'accessibilité et la qualité des services de santé et des services sociaux (546 M\$);
 - Améliorer les services aux personnes vulnérables (508 M\$).

Éducation et enseignement supérieur (2,8 G\$ sur 5 ans)

Le budget de l'éducation augmente de 5,4 % en 2022-2023 et de 4 % et 3 % les années suivantes. Si les augmentations, cette année, permettent des réinvestissements, on se limite à couvrir les coûts de système à partir de 2023 (coûts de système autour de 3,5 %).

Une bonne part des investissements de cette année vient en remplacement des mesures d'urgence mises en place lors de la pandémie.

- o 1,6 G\$ sur 5 ans pour soutenir la réussite et la persévérance scolaires :
 - Donner à chaque élève les moyens d'aller au bout de son potentiel (829 M\$);
 - Assurer l'attraction et la rétention du personnel scolaire (204 M\$);
 - Améliorer le parc immobilier scolaire (267 M\$);
 - Faire bouger les Québécoises et Québécois (250 M\$).

Le financement de l'enseignement supérieur est en croissance importante encore une fois cette année. Le portefeuille va croître de 13 % cette année. Une part importante de ces nouvelles dépenses servira à bonifier l'aide financière aux études. Dès l'année prochaine, la progression du budget retourne à un taux limité de 3,7 %.

- o 1,2 G\$ sur 5 ans pour améliorer l'accès et la diplomation aux études supérieures :
 - Rendre l'enseignement supérieur davantage accessible (342 M\$);
 - Soutenir les étudiants tout au long de leur parcours (278 M\$);
 - Accroître le nombre de diplômés aux études supérieures (634 M\$).

Services éducatifs à la petite enfance

Peu d'annonces supplémentaires en petite enfance à la suite du Grand chantier pour les familles annoncé à l'automne 2021.

- o Le budget contient 52,7 M\$ sur 5 ans pour améliorer la qualité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Ces mesures ciblent le verdissement des espaces de jeux, l'évaluation des services et l'entretien des infrastructures des CPE.

- o Ce montant contraste avec l'augmentation des transferts fédéraux de 6 G\$ sur 5 ans à la suite de l'entente asymétrique sur les services de garde.

Action communautaire et soutien aux collectivités (2,2 G\$ sur 5 ans)

- o 1,1 G\$ sur 5 ans pour renforcer l'action communautaire :
 - Bonifier et élargir le soutien à la mission globale des organismes communautaires (888 M\$);
 - Renforcer l'aide communautaire grâce à des mesures spécifiques (187 M\$).
- o 1,1 G\$ sur 5 ans pour soutenir les collectivités :
 - Soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et contrer les violences sexuelle et conjugale (170 M\$);
 - Poursuivre l'appui aux communautés autochtones (285 M\$);
 - Bonifier le soutien à différentes collectivités (561 M\$);
 - Améliorer l'aide et les services destinés aux familles et aux jeunes (109 M\$).

Environnement (1,3 G\$ sur 5 ans)

- o Actualisation du Plan pour une économie verte, avec un ajout de 993 M\$ sur 8 ans.
- o 152 M\$ sur 5 ans pour stimuler la transition énergétique, particulièrement par la filière hydrogène.
- o 143 M\$ pour soutenir les pratiques durables, notamment en agriculture, sur 5 ans.

Culture et langue française

- o Des investissements supplémentaires de 256 M\$ sur 3 ans serviront à soutenir la relance du milieu de la culture québécois :
 - Prolongation des mesures de soutien à la diffusion;
 - Aides à la production audiovisuelle;
 - Contribuer au Fonds d'urgence;
 - Financement accru de la SODEC.
- o Les 30 millions annoncés pour 2023 pour l'apprentissage du français viennent compenser le retrait de la mesure d'urgence temporaire.